
Bourses Eiffel – DOCTORAT 2025/2026

ENGLISH VERSION BELOW

Pièces obligatoires à joindre à la candidature

1. La **PHOTOCOPIE DU PASSEPORT OU DE LA PIECE D'IDENTITE**
2. Le **CURRICULUM VITAE** du (de la) candidat(e), rédigé en français ou en anglais, sur une ou deux pages précisant le parcours académique et les expériences professionnelles le cas échéant.
3. Les **DIPLÔMES ET CLASSEMENT** : celui-ci devra préciser les performances du candidat, qui seront à justifier par : mention, rang de classement, situation au sein de la promotion, nombre d'étudiants dans la promotion, diplômes avec indication de la spécialité, de la date d'obtention, des mentions et des notes finales certifiées par l'établissement.
4. Le **CERTIFICAT OU DIPLÔME DE LANGUE** (le cas échéant).
5. Les **RELEVES DE NOTES** des trois dernières années faisant référence à un parcours académique réalisé aussi bien en France qu'à l'étranger.
6. Le **PROJET PROFESSIONNEL** du (de la) candidat, rédigé en français ou, à défaut, en anglais, sur une ou deux pages. Cette présentation pourra être éventuellement étayée par un avis de personnes extérieures à l'établissement, par exemple d'une entreprise.
7. Une présentation du **PROJET DE THESE**, rédigé en français ou en anglais (1 et 5 pages). Ce document doit exposer avec précision le sujet de la thèse, les objectifs et les hypothèses de recherche – le caractère novateur, l'impact et les bénéfices du projet.
8. Un avis d'expert argumenté sur la qualité scientifique du sujet de thèse.
 - L'Expert doit être obligatoirement un professeur des universités, un directeur de recherche ou un enseignant et/ou chercheur détenteur d'une habilitation à diriger des recherches, en respectant les règles de déontologie.
 - L'expert doit obligatoirement être extérieur à l'établissement qui dépose la candidature.
 - L'expert doit obligatoirement être de la même section CNU ou du domaine de recherche proposé dans le projet de thèse.
 - L'expert ne doit pas avoir effectué des travaux ou publications communes avec le directeur de thèse pressentie
9. Le **CV de l'expert** qui a rédigé l'avis sur la qualité scientifique du sujet de thèse (CV synthétique 2 pages max, au-delà, le document ne sera pas pris en compte).
10. Le **PLAN DE FINANCEMENT** global de la thèse
11. La **CONVENTION DE CO-TUTELLE ou l'ATTESTATION DE CO-DIRECTION** signée par les parties françaises et étrangères incluant le calendrier de l'alternance des séjours

en cas de fractionnement, pour les durées de bourse de 12 et 18 mois. Pour les candidatures de 36 mois, sans obligation de co-direction ou co-tutelle, joindre une page blanche, le cas échéant

Eiffel Scholarship - Phd – 2025/2026

Mandatory documents to be attached to the application

1. **PHOTOCOPY OF ID OR PASSPORT**
2. **CURRICULUM VITAE** of the candidate, written in French or English, on one or two pages specifying academic background and professional experience if applicable.
3. **DIPLOMAS AND GRADUATIONS**: copies of the most recent diplomas obtained, indicating date, speciality, honours and any other document attesting to the candidate's excellence and performance.
4. **LANGUAGE CERTIFICATE OR DIPLOMA** (if applicable).
5. **TRANSCRIPTS** for the last three years, showing academic achievements in France and abroad.
6. The candidate's **PROFESSIONAL PROJECT**, written in French or in English, on one or two pages. This presentation may be supported by an opinion from a person outside the school, for example from a company.
7. A presentation of the **THESIS PROJECT**, written in French or English (1 and 5 pages). This document should set out in detail the subject of the thesis, the research objectives and hypotheses - the innovative nature, impact and benefits of the project.
8. An **expert opinion on the scientific quality of the thesis subject**.
 - The Expert must be a university professor, a research director or a teacher and/or researcher holding a habilitation to direct research, in compliance with the rules of professional ethics.
 - The expert must be from outside the institution submitting the application.
 - The expert must be from the same CNU section or research field as the thesis project.
 - The expert must not have carried out work or publications in common with the prospective thesis director.
9. **CV of the expert** who wrote the opinion on the scientific quality of the thesis subject (summary CV max. 2 pages, beyond which the document will not be taken into account).
10. The overall **FUNDING PLAN** for the thesis
11. **CO-TUTELLE AGREEMENT or ATTESTATION OF CO-DIRECTION** signed by the French and foreign parties, including the schedule for alternating stays in the event of split periods.